

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
MAIRIE DE CARBONNE

COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Mars 2007

Nombre de conseillers	
En exercice	27
Présents	19
Procurations	0
Absents	8
Votants	19
Convoqués le 9/03/2007	
Affiché le 19/03/2007	

L'an deux mille sept et le quinze Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy HELLE, Maire.

Séance ouverte à 19 h 00

Etaient présents : Mrs HELLE, BROS, CONTRERAS, Mmes SENAT, BOUFFARTIGUE, Mrs CLAUDE, COT, Mmes TEMPESTA, LIBRET-LAUTARD, MARCHET, Mrs FOURNIE, ORMIERES, Mmes LEVASSEUR, GRANDET, LAUTRE, Mrs VIGNES, TURREL, Mme, CAMBUS, Mr BENAC,

Etaient excusés : Mr MAURY, Mme DELETTRE, Mr TEBANI, Mmes LIBERATI, FAUP.

Absents: Mrs LACOMBE, SEGALA. BARRAU

ORDRE DU JOUR

1. Extension du périmètre du Syndicat Intercommunal de Transports des Personnes Agées (SITPA).

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de l'intercommunalité, chaque commune doit délibérer pour que le SITPA puisse étendre son périmètre de compétence à ces nouveaux territoires :

* Antichan de Frontigne	* Lagardelle sur Lèze
* Antignac	* Lahage
* Boissede	* Lunax
* Bonrepos sur Aussonnelle	* Martisserre
* Brignemont	* Massabrac
* Le Burgalays	* Montauban de Luchon
* Cambiac	* Monberaud
* Castagnac	* Montrejeau
* Caubiac	* Saint Michel
* Couret	* Saint Vincent
* Cuguron	* Sainte Livrade
* Le Cuing	* Sana
* Francarville	* Seilh
* Le Gres	* Les Varennes

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal de se prononcer sur l'intégration de ces communes dans le SITPA.

Adopté à l'unanimité

2. Conventions tripartites d'utilisation à titre onéreux des installations sportives par les collèges publics

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention d'utilisation à titre onéreux de la piscine d'été par les collèges publics avec le conseil général et le collège. Cette convention ayant été approuvée par le collège André Abbal, les tarifs applicables sont de 1.10 € par élève et 1.35 € par accompagnateur.

Monsieur Le Maire demande l'autorisation de signer cette convention.

Adopté à l'unanimité

3. Prêt sans intérêt pour l'acquisition de portes pour l'ossuaire au cimetière

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Conseil général nous propose un prêt sans intérêt pour la mise en place de portes pour l'ossuaire au cimetière. Monsieur le Maire explique que cet achat fait suite à la reprise des 120 concessions au cimetière). Ce prêt serait d'un maximum de 878 €.

Caractéristiques du prêt :

Durée : 5 ans

Annuités : 4 annuités constantes de 175 € et une de 178 €. (=50% des dépenses)

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer ce contrat de prêt.

Adopté à l'unanimité

4. Liste des marchés publics 2006

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le code des marchés publics (art. 138) prévoit que les acheteurs sont tenus de publier chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires (arrêté du 27/05/2004).

Afin de laisser aux acheteurs le temps de mettre en place un système opérationnel ,une mise en œuvre progressive du dispositif est prévue ; ainsi pour les marchés conclus à partir du 1^{er} Janvier 2006, la liste est limitée aux seuls marchés dont le montant est supérieur à 20 000 € HT.

1/ Marchés publics de travaux

Tranche de prix	Objet du marché	date du marché	Attributaire avec CP
20 000 à 49 999 €	Travaux de construction d'un préau à l'Ecole Henri Chanfreau	12/09/2006	Lot 1 : ETT 31120 Lot 2 : TIMSO 31830 Lot 3 : DL GARONNE 31600
20 000 à 49 999 €	Renforcement du réseau d'eau potable - chemin de la Dourdouille	18/12/2006	GIESPER 31506
50 000 à 89999 €	Réfection de la toiture de la chapelle située rue Gambetta	28/02/2006	GALLAY 31410

50 000 à 89 999 €	Travaux de vestiaires et toilettes externes au gymnase Abbal	13/06/2006	Lot 1 : GONZALEZ 31410 Lot 2 : GAUDY 31370 Lot 3 : GROS 31220 Lot 4 : AAC 31390 Lot 5 : TDELEC 31390 Lot 6 : RENOVE 31390 Lot 7 : CUZZOLIN 31410
50 000 à 89999 €	Travaux d'urbanisation de la RD 627	01/08/2006	TP CARBONNE 31390
50 000 à 89 999 €	Réfection de la cour MJC et du centre associatif	28/07/2006	TP CARBONNE 31390
50 000 à 89999 €	Déviation eaux pluviales La Terrasse	12/09/2006	GIESPER 31506
150 000 à 229 999 €	Rénovation du bâtiment de l'Office du Tourisme	03/02/2006	Lot 1: SIMIONI 31390 Lot 2 : CHENAY 31360 Lot 3, 5 et 10 : GROS 31220 Lot 4 : GALLAY 31410 Lot 6 : DUTHU MDS 31170 Lot 7 : RENOVE 31390 Lot 8 : TDELEC 31390 Lot 9 : GARRE 31390
230 000 à 999 999 €	Travaux de réalisation de bâtiments de bureaux modulaires	23/06/2006	YVES COUGNAUD 85035
230 000 à 999 999 €	Réalisation d'un bassin de rétention	01/08/2006	Lot 1 : TP CARBONNE 31390 Lot 2 : LES JARDINS TOULOUSAINS 31850

2/ Marchés publics de fournitures

Tranche de prix	Objet du marché	date du marché	Attributaire avec CP
20000 à 49 999 €	Acquisition d'arbres arbustes et plantes	10/02/2006	PEPINIERES BONTEMPS 33210
20000 à 49 999 €	Achat d'une tondeuse autoportée	07/04/2006	ESPACE CHLOROPHYLLE 31800
20000 à 49 999 €	Acquisition de matériel d'irrigation	02/06/2006	IRRIGARONNE 31150
20 000 à 49 999 €	Fourniture et pose de jeux pour l'école maternelle	16/06/2006	LUDOPARC 92737
20 000 à 49 999 €	Podium couvert	16/06/2006	EUROPODIUM 67190
20 000 à 49 999 €	Réalisation d'un nouvel organigramme de clés	07/11/2006	Anjac Bi Thibaut 31 007
50 000 à 89999 €	Acquisition d'un camion frigorifique	02/06/2006	GARONNE BOIS VERT 31124

3/ Marchés publics de services

Tranche de prix	Objet du marché	date du marché	Attributaire avec CP
50 000 à 89 999 €	Maîtrise d'oeuvre dans le cadre de la réhabilitation d'un ancien bâtiment en trésorerie	28/11/2006	Groupement B. Monier / C. Jarrot 31 850

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal si les explications ont été suffisantes, ce dernier répond par l'affirmative.

5. Ouverture d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe

Monsieur Le Maire indique au Conseil Municipal que suite au départ à la retraite d'un agent aux services techniques, il y a lieu de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet. Monsieur le Maire explique qu'un poste était ouvert, étant donné qu'il s'agit d'un départ à la retraite, mais vu les nombreux changements d'appellations de grades depuis 1974 -date du recrutement de cette personne- nous devons refaire une demande d'ouverture d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de créer ce poste.

Adopté à l'unanimité

Décisions prises en vertu des délégations de Monsieur le Maire :

- Monsieur le Maire indique qu'un marché à procédure adaptée a été conclu avec la société SOGEA Sud Ouest sise de Toulouse pour le remplacement des branchements d'eau potable en plomb et de niches à compteur. Le montant du marché est de 31 450 € HT soit 37 614.20 € TTC.
- Monsieur le Maire indique qu'un marché à procédure adaptée a été conclu avec la société Girod Line sise de Toulouse pour la signalisation horizontale. Il s'agit d'un marché à bon de commande d'une durée de 24 mois, avec un minimum de 8 000 € HT et un maximum de 40 000 € HT.

QUESTIONS DIVERSES :

Mr Hellé donne lecture au Conseil municipal de la lettre de réponse à Mr Bénac, « Carbone ma ville » pour l'invitation lancée pour la réunion publique sur les gravières du 16 Mars :

« Monsieur,

Vous m'informez dans votre courrier du 6 mars 2007 que votre association organise « un débat public au cours duquel, dites vous, le problème des gravières sur le lit de la Garonne sera débattu » et auquel vous m'invitez à intervenir.

Je voudrais à ce sujet vous rappeler quelques faits.

Lors de la réunion publique sur le PADD, j'ai été invité par le président de l'association « Les rives de Naudon » à assister et à intervenir lors d'une prochaine réunion de cette association qui aura pour objet les gravières. Vous comprendrez sans peine que je réserve la priorité et la primeur de mon intervention à l'antériorité de l'invitation.

De plus, la démocratie participative dont vous vous réclamez mais dont je ne vous reconnais pas le monopole s'est exercée normalement sur ce sujet : les comptes rendus de réunion du Plan Local d'Urbanisme sont consultables en mairie par toute personne qui le souhaite et d'ailleurs, je vous rassure, nos concitoyens ont largement exercé leur vigilance en ce domaine. Un dossier sur le

même sujet a été publié dans l'Info 107 de janvier 2007. Tous ces documents se retrouvent également sur le site Internet de Carbone.

Pour toutes ces raisons, je trouverais ma présence à votre réunion totalement inutile et inopportune. Je vous laisse ainsi libre d'orienter le débat comme vous l'entendrez me réservant évidemment la possibilité de rétablir la vérité.

Pour tout dire, je n'ai que très peu de goût et peu de temps pour la polémique. Je préfère, avec mon équipe, me consacrer au présent et au devenir de Carbone. Vous, vous semblez chercher les problèmes, voire les inventer quand, moi, chaque jour, je m'efforce de trouver des solutions. »

Il donne ensuite la lettre à Mr Bénac.

Séance levée à 19 h 25